



Séance du 04 novembre 2025

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

Nombre de conseillers

En exercice : 41
Présents : 28
Absents : 13
 dont suppléés : 1
 dont représentés : 4
Votes pour : 33
Votes contre : 0
Abstention : 0
Suffrages exprimés : 33

Date de la convocation
24/10/2025

Date de publication
07/11/2025

Titulaires présents : L. AFFHOLDER, J.-L. ANDERHUEBER, O. BAZIN, J.-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, M.-J. CHASSIGNET, J. CHIPAUX, C. CODDET, P. DEMOUGE, A. FENDELEUR, A. FESSLER, P. GUIGON, E. HOTZ, J.-M. HUGARD, G. MICLO, P. MIESCH, A. Nawrot, V. ORIAT-BELOT, E. OTERNAUD, E. PARROT, A.-S. PEUREUX-DEMANGELLE, J.-L. SALORT, G. TRAVERS, D. VALLVERDU, P. VUILLAUMIE, E. WEISS, A. ZIEGLER

Membre avec voix délibérative : D. ILTIS

Pouvoirs : C. PARTY à C. CANAL, F. MONCHABLON à G. MICLO, M. LEGUILLON à E. OTERNAUD, C. LESOU à J. CHIPAUX

Secrétaire de séance : J. CHIPAUX

Délibération n° 094-2025

Objet : Désignation du secrétaire de séance

Vu

- le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L5211-1 et L2121-15,

Monsieur le Président invite les membres du conseil communautaire à nommer l'un d'entre eux pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
PROCEDE à la désignation par un vote à main levée,
DESIGNE Monsieur Jacky CHIPAUX, pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Visa préfectoral

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Luc ANDERHUEBER



Le secrétaire de séance,

Jacky CHIPAUX